

LE DEVOIR

LE JEUDI 20 SEPTEMBRE 2007

LES ACTUALITÉS

Colloque sur les coupeurs de canne à sucre haïtiens

Des Dominicains rejettent le discours anti-esclavagiste

JEAN NUMA GOUDOU

Le colloque international «Sang, sucre et sueur» autour des conditions de vie des coupeurs de canne haïtiens en République dominicaine a donné lieu hier dans les locaux de Radio-Canada à des grincements de dents chez les participants haïtiens et des prises de bec entre les organisateurs et un groupe de Montréalais d'origine dominicaine à la suite de la projection du documentaire «Sucre noir», du réalisateur québécois Michel Régnier.

Le cinéaste, qui a séché le colloque, a échappé aux frondes de la communauté dominicaine de Montréal. Toutefois, la photographe Céline Anaya Gauthier, qui tient l'exposition «Esclaves au paradis» dans le cadre de la 3^e édition du Festival international de films haïtiens de Montréal (FIFHM), présente dans la salle, a été prise à partie par au moins cinq Domini-

cains. «Ce sont des montages. Vous présentez des photos prises il y a plus de 20 ans et qui ne correspondent pas à la réalité d'aujourd'hui», lui ont-il lancé dès l'annonce de la pause dîner juste avant les débats. Mme Gauthier n'a pas semblé si inquiète par rapport à ces attaques même si, «par prudence», a-t-elle dit en entrevue au *Devoir*, elle ne remettrait pas les pieds en République dominicaine. «S'ils disent que j'ai menti, qu'ils m'attaquent en justice pour diffamation», nous a-t-elle lancé, l'air plutôt amusé.

La Franco-Péruvienne a vécu six mois dans les *bateys* (camps de coupeurs de canne), en 2005, et a arraché des images poignantes d'un «esclavage contemporain»: près de 500 000 *braceros* (travailleurs agricoles d'origine haïtienne) entassés dans des baraques sans eau ni électricité y travaillent plus de 12 heures par jour pour un salaire d'environ deux dollars. Cette pratique a débuté en

1916 sous l'occupation américaine (1915-1934) et faisait l'objet d'un contrat entre les deux États jusqu'en 1991. Ces champs de canne appartiennent aux Fanjul, Campollo et Viccini, les trois riches familles de l'industrie du sucre basées dans le sud-ouest de la République dominicaine. Selon Pierre Ruquoy alias Pedro, un prêtre belge qui a travaillé pendant 30 ans dans les *bateys* et est l'un des panélistes du colloque, «ce commerce d'esclaves» n'a pas cessé. Il dit avoir découvert en 2002, juste avant d'être éconduit par les autorités ecclésiastiques et étatiques dominicaines pour avoir pris une part active et importante dans une campagne de dénonciation de la situation, que des passeurs-recruteurs d'Haïtiens pour la *zafra*, la saison de la coupe de canne, feraient venir de 20 000 à 26 000 Haïtiens pour cette activité. Ces derniers, qui vivent une situation précaire en raison de la pauvreté dans leur

pays, sont amadoués puis ramenés de plein gré dans les champs de canne. D'autres sont interceptés à la frontière puis emmenés de force par des militaires dominicains qui les dévalisent et les rouent parfois de coups. «Recrutés à Cité-Soleil, La Saline et au Cap-Haïtien dans le nord, ces gens sont emmenés par bateau comme au temps de la traite négrière dans les "bateys"», dénonce le religieux belge qui a fait l'objet de menaces de mort, de tentatives de corruption et d'assassinat depuis qu'il a pris le parti des *braceros*. «La marine dominicaine ainsi que des officiers de l'immigration dominicaine sont impliqués dans ce trafic», a affirmé le père Ruquoy, qui a fait 20 heures d'avion de la Zambie (en Afrique où il a été affecté par l'Église) à Montréal, lors d'une entrevue mardi dernier au *Devoir*.

Le silence de l'île

Regaldo Daniel, de la Fondation dominico-canadienne, croit que les images présentées au colloque ne correspondent pas à la réalité. «Si tel était le cas, les deux gouvernements devraient se parler afin de corriger cela», a-t-il dit. Raguela Racobo, la consulé générale de la République dominicaine, est du même avis. La diplomate a même lancé, en marge du colloque, un appel à la France et au Canada, deux pays ayant accueilli jusque-là l'exposition «Esclaves au paradis», afin qu'ils aident l'île Hispaniola à régler la problématique. Du côté haïtien, cela frôle le mépris. Aucun chef d'État haïtien n'a visité un *batey* depuis bientôt un siècle de servilité des ressortissants haïtiens, fait remarquer le père Ruquoy. «Même le gouvernement haïtien a tendance à nier le problème. Imaginez donc la réaction du gouvernement dominicain», nous a confié de son côté Anne Sainte-Marie, porte-parole de la branche francophone de Amnesty International Canada. L'organisation basée à Londres, en Angleterre, vient de publier au printemps dernier un rapport sur la situation des *bateys*, dans lequel elle a enjoint l'État dominicain de «protéger les droits des migrants haïtiens et de leurs descendants». La République dominicaine ne respecte toujours pas la loi du sol, ce qui fait que les enfants des *braceros* demeurent des apatrides.



ARCHIVES AFP

Un chargement de canne à sucre dans un camion.